

STAGE INTERSYNDICAL AU MEXIQUE – FÉVRIER 2020

Vivre une expérience de solidarité intersyndicale internationale

Depuis sa fondation en 1975, le CISO a réalisé plus d'une cinquantaine de stages dans une dizaine de pays. Des centaines de stagiaires ont acquis une expérience unique, élargissant leurs horizons personnels. La plupart ont maintenu un intérêt militant pour la solidarité internationale.

Ce stage permettra à des militantes et militants d'organisations québécoises et mexicaines de partager des expériences, d'analyser et de réfléchir aux multiples façons d'agir ensemble pour améliorer les conditions de vie et de travail au Mexique et au Québec. Les stagiaires rencontreront différentes organisations syndicales et de droits humains mexicaines, en fonction d'un programme basé sur des enjeux-clés pour la solidarité Québec-Mexique.

Objectifs généraux :

- Prendre connaissance de la situation des travailleuses et des travailleurs au Mexique en matière de droits syndicaux et de droits humains;
- Échanger avec des militant-e-s mexicain-e-s sur des luttes et des enjeux d'actualité qui affectent les travailleuses et travailleurs au Québec comme au Mexique : changements climatiques, transition juste, extractivisme et droits des communautés autochtones, accords de libre-échange et chaînes d'approvisionnement, privatisation des services publics...
- Favoriser le développement de liens de solidarité entre des organisations québécoises et mexicaines.

Période et durée :

- Le stage au Mexique se déroulera sur une période de douze jours, dont deux jours de déplacement, du 22 février au 4 mars 2020.
- Le programme de visites se déroulera dans deux régions : le Distrito Federal (ville de México) et l'État de Guanajuato.
- Durée de l'engagement : 10 jours complets de stage, 2 jours de déplacement le cas échéant et une formation pré-stage obligatoire de 2 jours, mi-janvier 2019 (dates à préciser ultérieurement). Chaque stagiaire devra donc se libérer au moins 12 jours ouvrables (10 jours au Mexique et 2 jours de formation pré-stage).

Nombre de stagiaires :

- de 10 à 12 personnes et deux personnes accompagnatrices.

Coût du stage :

- Le stage est autofinancé et coûtera 5 000 \$ par personne ou moins. Le coût peut varier notamment en fonction de l'achat des billets d'avion qui ne pourra s'effectuer qu'après la sélection des stagiaires.

Date limite pour la sélection des stagiaires : 15 novembre 2019

Au retour du stage :

Minimalement, chaque stagiaire devra s'engager à rédiger un rapport de stage, à organiser une activité d'information/sensibilisation à son retour et à en rendre compte au CISO.

Personnes contact : Marie Paradis : paradism@ciso.qc.ca; Amélie Nguyen : nguyena@ciso.qc.ca